



Les biologistes médicaux et la problématique des BHRe : une démarche de formation originale

Pierre-Yves Donnio¹ et Hélène Sénéchal¹ pour le groupe des formateurs

¹CCLin Ouest, Rennes (35)

Pierre-Yves.Donnio@chu-rennes.fr

Le Programme de prévention des infections associées aux soins (Propias) initié en juin 2015 par la Ministre de la Santé est structuré autour de trois axes dont deux intitulés « Développer la prévention des IAS tout au long du parcours de soins (...) » et « Renforcer la prévention et la maîtrise de l'antibiorésistance dans l'ensemble des secteurs de soins (...) » [1]. La problématique de la diffusion des bactéries multirésistantes (BMR) et hautement résistantes émergentes (BHRe) se situe à l'intersection de ces deux axes. La capacité des biologistes médicaux à identifier les différents mécanismes de la résistance bactérienne aux antibiotiques est la pierre sur laquelle repose l'ensemble du dispositif d'alerte et de prévention autour des BMR et des BHRe.

Dès 2000, Monnet avait identifié les défaillances de l'expertise biologique comme l'un des facteurs explicatifs à un déséquilibre observé entre consommation antibiotique et prévalence de la résistance bactérienne [2].

Cependant depuis cette date le paysage de la biologie médicale française a profondément évolué car l'exigence de qualité contenue dans l'ordonnance du 13 janvier 2010 impose une obligation d'accréditation répondant à la norme ISO 15189 [3]. Cette démarche d'accréditation a en particulier entraîné un regroupement des laboratoires de biologie médicale et le temps est révolu du biologiste isolé travaillant dans un laboratoire de proximité avec 2 ou 3 techniciens. L'époque est à la

création de plateaux techniques, souvent de taille imposante, issus du regroupement de plusieurs structures et au sein desquels les biologistes ont une activité spécialisée, voire hyperspécialisée, orientée tant vers le secteur ambulatoire (« soins de ville ») que vers l'hospitalisation privée et les établissements médico-sociaux. Le biologiste médical en exercice libéral est donc au carrefour de plusieurs secteurs de l'offre de soins et se doit de renforcer son expertise vis-à-vis des problématiques infectieuses associées, dont plus particulièrement celle des BMR/BHRe. Outre la connaissance des mécanismes de résistance émergents, cette expertise doit s'appuyer sur une connaissance du dispositif de Santé publique mis en place pour prévenir la diffusion des BHRe [4] car le biologiste est souvent le premier interlocuteur du médecin ou de l'équipe de soins.

Le CCLin Ouest et les Arlin des quatre régions de l'Ouest (Bretagne, Centre, Normandie et Pays-de-Loire) ont implanté depuis une quinzaine d'années une démarche de formation continue en direction des biologistes, libéraux et hospitaliers, impliqués dans la surveillance nationale BMR-Raisin. Ces actions de formation ont été développées autour du contrôle de qualité BMR proposé gratuitement aux laboratoires depuis 2003, et partagé depuis 2013 avec les CCLin Est et Sud-Ouest (Cf. [Le Contrôle de qualité BMR \(CQBMR\) : résultats 2015. Actualités CCLin-Ouest. Bulletin CCLin-Arlin n°3, juin 2016](#)). Chacun des quatre réseaux de surveillance au niveau ré-

gional s'est approprié ce contrôle de qualité comme un outil d'animation, chaque région étant libre de choisir le type et le rythme des séances de formation proposées aux participants. Dans la continuité de ces actions et devant l'apparente complexité des recommandations 2013 du HCSP concernant les BHRé [4], il nous a semblé nécessaire de proposer aux biologistes médicaux une formation spécifique couplant une approche des aspects microbiologiques et des aspects organisationnels concernant ce contrôle de la diffusion des BHRé. C'est cette formation originale que nous allons détailler dans cet article.

Intitulée « Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRé) : de la paillasse de microbiologie aux enjeux de Santé Publique » la formation a été construite sur le principe de journées « nomades » animées par des microbiologistes référents des différentes régions, les praticiens des Arlin correspondantes et les praticiens du CCLin Ouest.

L'objectif était de proposer aux biologistes médicaux une approche globale, et non plus seulement microbiologique, des BHRé.

Les thèmes abordés balayaient donc l'ensemble des problématiques liées à ces bactéries : détection des mécanismes émergents de résistance aux carbapénèmes, circonstances et modalités du dépistage en fonction des circonstances de découverte, connaissance des recommandations du HCSP et des précautions complémentaires mises en place autour des patients concernés mais aussi connaissance du rôle des différents intervenants en terme de contrôle des infections (EOH, Arlin, CCLin, InVS...).

D'un point de vue pratique il s'agissait de journées de formation DPC proposées conjointement par le CCLin Ouest et l'Association de Formation Continue des Biologistes Médicaux de Bretagne et des Pays de la Loire (AFCBMBPL), le caractère DPC de la formation constituant à la fois un facteur d'attractivité pour les professionnels concernés et une réponse à l'exigence de qualité en termes d'accréditation.

De novembre 2014 à mai 2016, cinq journées de formation ont ainsi rassemblé soixante-dix biologistes médicaux, la plupart exerçant en secteur libéral, et une douzaine de formateurs. Ces sessions se sont déroulées dans des villes situées dans deux des quatre régions (Bretagne et Pays de la Loire) : Rennes, Brest, Angers, Nantes, Lorient, mais étaient ouvertes à l'ensemble des

professionnels de l'interrégion Ouest (voire au-delà pour des départements limitrophes). Chacune des sessions impliquait une équipe « loco-régionale » de formateurs composée d'un ou deux microbiologistes référents et d'un praticien de l'Arlin, équipe complétée par deux praticiens du CCLin Ouest.

Un support de formation unique pour l'ensemble des sessions de formation conçu par un groupe d'experts, microbiologistes ou hygiénistes (cf. liste en fin d'article), était à disposition des intervenants pour l'animation de chacune des sessions. Celles-ci se déroulaient sur une journée selon un programme fixé de huit interventions :

1. la multirésistance aux antibiotiques : évolution, conséquences cliniques et enjeux de Santé Publique
2. bactéries productrices de carbapénémase : caractéristiques microbiologiques et méthodes de détection
3. les BHRé (EPC, ERV) : situation épidémiologique mondiale, nationale et régionale
4. maîtrise de la diffusion des BHRé dans les établissements de santé
5. dépistage du portage de BHRé : chez qui, quand et comment ?
6. le dispositif d'alerte, d'investigation et de signalement : organisation, fonctionnement et résultats
7. atelier pratique de reconnaissance des principaux phénotypes de résistance rencontrés
8. atelier pratique : discussion autour de scénarios

La première partie du programme consistait en un rappel ou en l'acquisition de connaissances (interventions de 1 à 6) alors que la deuxième partie était plus conçue sous forme d'ateliers interactifs (interventions 7 et 8) permettant les échanges autour de situations réelles rencontrées à la paillasse et/ou dans un établissement de santé ou médico-social.

Comme dans toute formation DPC, une évaluation par questionnaires avant/après permettait une évaluation de la progression des participants.

En conclusion, quels enseignements tirer de ces journées ?

1. Cette formation répondait à un besoin identifié par les biologistes libéraux concernant leur méconnaissance du dispositif EOH/Arlin/ARS/CCLin/InVS, alors que celui-ci était mieux connu des biologistes hos-

pitaliers.

2. Ces formations s'inscrivaient en continuité du contrôle de qualité BMR annuel organisé depuis 2003 par le Cclin Ouest. Comme attendu, les ateliers microbiologiques de mise au point sur les phénotypes rencontrés et les différentes méthodes utilisables ont rencontré un vif succès auprès des participants. Formation DPC et contrôle de qualité BMR constituent chacun un outil d'animation d'un réseau structuré de laboratoires.
3. Notre démarche a validé l'intérêt d'une offre de formation globale couplant microbiologie et présentation du dispositif de contrôle pour attirer à ces formations des professionnels habituellement impliqués dans le diagnostic mais beaucoup moins dans les actions de prévention.
4. Cette action de formation a permis aux biologistes libéraux d'identifier des interlocuteurs « régionaux » en particulier les professionnels des Arlin, permettant par la suite une plus grande fluidité des échanges, et à terme, nous l'espérons, une meilleure qualité des signalements.
5. Ces actions s'inscrivent complètement dans le premier axe du Propias, en impliquant les acteurs du secteur ambulatoire que sont les biologistes médicaux. Nous pensons qu'il est indispensable de maintenir une démarche de ce type dans les actions des futurs CAPIAS de l'interrégion Ouest.

Groupe de formateurs (liste des experts impliqués dans la conception et/ou l'animation des sessions) :

Dr France Borgey, Arlin Basse-Normandie ; Dr Jocelyne Caillon, Bactériologie, CHU de Nantes ; Pr Vincent Cattoir, Bactériologie, CHU de Caen ; Dr Stéphane Corvec, Bactériologie, CHU de Nantes ; Pr Pierre-Yves Donnio, Cclin Ouest et Bactériologie-Hygiène, CHU de Rennes ; Pr Matthieu Eveillard, Bactériologie, CHU d'Angers ; Dr Françoise Geffroy, Bactériologie, CH de Quimper ; Dr Jeanne-Marie Germain, Arlin Bretagne ; Dr Geneviève Hery-Arnaud, Bactériologie, CHU de Brest ; Pr Marie-Laure Jolly-Guillou, Bactériologie, CHU d'Angers ; Dr Caroline Piau-Couapel, Bactériologie, CHU de Rennes ; Dr Nicolas Rouzic, Arlin Bretagne ; Dr Hélène Sénéchal, Cclin Ouest ; Dr Didier Tandé, Bactériologie, CHU de Brest.

Références

- 1 Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Instruction n° DGOS/PF2/DGS/RI1/DGCS/2015/202 du 15 juin 2015 relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) 2015. ([réf 399611](#))
- 2 Monnet DL. Consommation d'antibiotiques et résistance bactérienne. Annales francaises d'anesthésie et de réanimation 2000; 19(5) : 409-417. ([réf 347717](#))
- 3 Ministère de la Santé et des Sports. Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale. Journal officiel 2010. 19 pages. ([réf 345135](#))
- 4 Haut Conseil de la santé publique. Prévention de la transmission croisée des Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRe). 2013. 79 pages. ([réf 370319](#))
http://www.cclin-arlin.fr/nosobase/recommandations/hcsp/2013_bhre.pdf